



Le diplôme confère à son titulaire les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'entraîneur en athlétisme et disciplines associées.

Il permet, également, d'assurer les fonctions de coordonnateur d'entraînement au sein des clubs, comités départementaux ou ligues régionales.

Il peut être amené à gérer ou coordonner une équipe dans le cadre de la politique de développement et du projet de la structure.

Le titulaire du diplôme exerce en priorité son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif (clubs affiliés à la FFA, comités départementaux, ligues, fédération) ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale (ETAPS) ou bien encore au titre de travailleur indépendant (coach sportif).

Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  
Spécialité Perfectionnement sportif  
Mention Athlétisme et disciplines associées

### Objectifs

- + Entraîner en athlétisme et dans les disciplines associées tout public dans tout lieu et toute structure
- + Conduire une démarche d'apprentissage allant de l'initiation au perfectionnement
- + Conduire des actions de formation de cadres
- + Concevoir et coordonner la mise en œuvre de projets de développement dans la structure concernée

### Atouts pédagogiques

- + Une équipe de formateurs expérimentés
- + Programme complet organisé en 13 mois
- + Une organisation de l'alternance qui permet à tout apprenant, quel que soit son lieu de domicile sur le territoire français, de suivre la formation (1 semaine sur 2)
- + Utilisation d'installations sportives dédiées de qualité (piste en extérieur, halle d'athlétisme, salles de musculation) grâce à la présence du Centre National d'Entraînement d'Athlétisme (structure d'entraînement pour athlètes de haut niveau du CREPS)
- + Un centre de ressources documentaires

### Insertion professionnelle optimale

- + Mise en pratique rapide en situation professionnelle diversifiée
- + Polyvalence des compétences acquises en formation
- + Accompagnement personnalisé au projet professionnel

### Métier visé et débouchés

L'entraîneur en athlétisme et disciplines associées met en œuvre en autonomie et en sécurité des actions d'entraînement et d'encadrement dans l'ensemble des activités athlétiques

- + entraîne de manière polyvalente dans les clubs affiliés à la FFA ou dans d'autres structures (coach sportif)
- + assure des fonctions de coordonnateur d'entraînement, des responsabilités techniques au sein des clubs, des comités départementaux ou des ligues régionales
- + conduit des actions de formations de cadres, en lien avec l'équipe technique régionale
- + contribue au développement de la structure dans laquelle il travaille par la conduite de projets (communication, événements, meetings, compétitions)

Poursuite d'études :

- + DESJEPS Performance sportive



Frédéric SACCO

Coordonnateur du DEJEPS

Athlétisme et disciplines associées

frederic.sacco@creps-wattignies.sports.gouv.fr

Gestion et suivi administratifs

formation@creps-wattignies.sports.gouv.fr





# Programme de formation

530h de cours

Alternance : 1 semaine sur 2 pendant 13 mois

## UNITÉ CAPITALISABLE 1 - 102H

### Contexte socioprofessionnel

- + Associations sportives
- + Sociétés sportives
- + Structuration de la FFA, des ligues, des comités départementaux
- + Convention collective du sport
- + Droits et devoirs des salariés, des employeurs
- + Les collectivités territoriales
- + Organisation du ministère
- + Mouvement olympique
- + Lutte contre le dopage

### Formalisation des éléments d'un projet d'action

- + Méthodologie, conduite de projet, de sa conception jusqu'au bilan
- + Diagnostic, état des lieux
- + Définition des objectifs, mise en œuvre
- + Les outils d'évaluation

## UNITÉ CAPITALISABLE 2 - 68H

### Promotion des actions

- + Supports de communication
- + Communication interne et externe du projet

### Animation d'une équipe

- + Conduite de réunion
- + Management

### Logistique des actions

- + Gestion financière du projet (comptabilité, plan comptable, les comptes, les comptes de résultats)
- + Budget prévisionnel, budget de trésorerie, bilan financier
- + Procédure d'évaluation

## UNITÉ CAPITALISABLE 3 - 330H

### Conduite d'une démarche d'apprentissage de l'initiation au perfectionnement

- + Identification des publics
- + Les différents niveaux de pratique
- + Physiologie, biomécanique de l'athlétisme
- + Définition des objectifs
- + Maîtrise des principes d'une séance collective
- + Pédagogie scolaire
- + Athlétisme et les jeunes

- + Organisation, mise en œuvre d'un projet événementiel, d'une compétition
- + Réglementation
- + Alimentation/hydratation
- + Activités "loisirs" et santé dans les clubs
- Conduite d'une démarche d'entraînement**
- + Programmation, planification de l'entraînement
- + Conduite d'une séance d'entraînement
- + PPG, PPS, musculation
- + Gainage, étirements, récupération
- + Approche mécanique, technique, pédagogique :
  - saut en hauteur / saut en longueur / triple saut / perche
  - courses de vitesse, relais
  - courses de haies hautes, haies basses
  - courses de 1/2 fond, fond et marche
  - lancer du poids / lancer du marteau / lancer du disque / lancer du javelot

### Conduite d'actions de formation

- + Préparation d'une action de formation
- + Mise en œuvre
- + Remédiation
- + Évaluation

## UNITÉ CAPITALISABLE 4 - 30H

- + Sécurité dans l'organisation de la pratique et des pratiquants
- + Installations, équipements et sécurité
- + Mise en œuvre d'une séance pédagogique en toute sécurité

## ÉPREUVES DE CERTIFICATION

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### Validation totale ou partielle (une ou plusieurs UC) de la formation

UC 1 / UC 2 : Présentation orale (15 à 20'), s'appuyant sur un document de 20 pages, d'un projet (conception, conduite, réalisation) de développement de sa structure associative d'athlétisme suivie d'un entretien (40' max)

#### UC 3 :

Modalité 1 / Présentation orale (15'), avec support document de 30 pages, de 2 projets pédagogiques (conception, conduite, réalisation) s'appuyant sur 2 publics (groupe de spécialités (entraînement) et groupe « jeune » ou « athlé loisir » (animation))

#### Modalité 2 /

2.1 : Conduite d'une séance d'entraînement (1h/1h30), s'appuyant sur une préparation de séance et du dossier (Certification 1), dans la structure d'accueil du stagiaire avec son groupe d'athlètes, suivie d'un entretien (20')

2.2 : Présentation orale (10'), s'appuyant sur un document (10 pages minimum) de la conduite d'une action de formation, suivie d'un entretien (10')

UC 4 : Conduite d'une séance (40') axée sur la sécurité suivie d'un entretien (20')



**Peter-Joris BOYER**

Ancien du DEJEPS Perfectionnement sportif  
Athlétisme et disciplines associées - Promotion 2018-2019  
Entraîneur au Club Pays de Fontainebleau Athlétisme

Après avoir obtenu un master recherche Biomécanique en STAPS, je me suis orienté vers les formations professionnelles Jeunesse et Sport car j'avais le sentiment de manquer de pratique sur le terrain.

Ce qui m'a particulièrement marqué dans cette formation c'est la diversité des contenus et la transversalité entre théorie et mise en pratique immédiate (on assimile des connaissances et on les restitue).

Actuellement, je suis éducateur sportif polyvalent, chargé de développement santé/forme/bien-être au Club Pays de Fontainebleau Athlétisme.

Je suis formateur pour le Comité Technique Départemental de Seine et Marne et également auto-entrepreneur.

Si j'ai un conseil à donner pour les promotions à venir, tout est bon à prendre dans cette formation.

CREPS & YOU